CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le vendredi 23 février 2018, à la Salle de Conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon Maire de la municipalité de Denholm Madame Francine Fortin Mairesse de la Ville de Maniwaki

Monsieur Alain Fortin Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Des journalistes sont également présents.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 11 h et aborde ensuite l'ordre du jour.

2017-CA-075

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 23 février 2018

Modifiée par le PV de correction du 19 juin 2018 2018-CA-001 Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance du comité administratif de la MRCVG du 23 février 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-CA-076

Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 5 octobre 2017

Modifiée par le PV de correction du 19 juin 2018 2018-CA-002 Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance du comité administratif de la MRCVG du 5 octobre 2017, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-CA-077

Octroi de financement à même le fonds Émergence pour un montant de 15 000 \$ - Dossier 17-140, sous conditions

Modifiée par le PV de correction du 19 juin 2018 2018-CA-003

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la préfète Chantal Lamarche, propose et il est résolu d'allouer un montant de 15 000 \$, à même le fonds Émergence au dossier 17-140, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 février 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-078

Octroi de financement à même le fonds FLI pour un montant de 30 000 \$ - Dossier 17-120, sous conditions

Modifiée par le PV de correction du 19 juin 2018 2018-CA-004

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 30 000 \$, à même le fonds local d'investissement, au dossier 17-120, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 février 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-079

Octroi de financement à même le fonds Jeune promoteur pour un montant de 2 000 \$ - Dossier 16-278, sous conditions

Modifiée par le PV de correction du 19 juin 2018 2018-CA-005

Madame la préfète Chantal Lamarche, appuyée par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$, à même le fonds Jeune promoteur, au dossier 16-278, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 février 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-080

Modifiée par le PV de correction du 19 juin 2018 2018-CA-006

Octroi de financement à même le fonds Émergence pour un montant de 6 000 \$ - Dossier 17-003, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 6 000 \$, à même le fonds Émergence, au dossier 17-003, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 février 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-081

Modifiée par le PV de correction du 19 juin 2018 2018-CA-007

Octroi de financement à même le fonds Émergence pour un montant de 7 500 \$ - Dossier 17-125, sous conditions

Madame la préfète Chantal Lamarche, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 7 500 \$, à même le fonds Émergence, au dossier 17-125, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 février 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-082

Modifiée par le PV de correction du 19 juin 2018 2018-CA-008

Octroi de financement à même le fonds SPED pour un montant de 4 200 \$ - Dossier 17-141, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par madame la préfète Chantal Lamarche, propose et il est résolu d'allouer un montant de 4 200 \$, à même le fonds SPED, au dossier 17-141, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 février 2018.

ADOPTÉE

2016-CA-083

Modifiée par le PV de correction du 19 juin 2018 2018-CA-009

Clôture de la séance

Madame la préfète Chantal Lamarche, appuyée par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu de clore la présente séance à 11h03.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche Préfète

Véronique Denis Directrice générale adjointe et greffière